

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

En initial ou recyclage



Engins de chantiers
CACES® R482 / Aptitude
 A, B1, B2, B3,
 C1, C2, C3, D, E, F, G



CACES® R486 PEMP
Aptitude
 A, B et nacelle rail-route



Aptitude R487
 Grue à tour cat. 1, 2, 3
 GMA - GME



Aptitude R48G
 Chariot-élévateur



Aptitude 4G0
 Grue auxiliaire



Echafaudage
 Fixe et roulant
 Tour d'étalement



Aire PASI - Haute-Savoie
 Rumilly



Aire PASI - Savoie
 Saint-Martin-d'Arc



Sécurité
 SST
 Gestes et postures
 PRAP



Extincteurs, incendie
 Plan d'évacuation
 SECUFER
 AIPR



Outils portatifs
 Signalisation chantier



Elingage
 Chef de manœuvre



Travail en hauteur
 Port des EPI
 Poteaux, Terrasse
 Caténaire
 Pose de filets



Habilitations électriques
 Basse tension
 BF-HF



Caténaire
 CH1- CB1 (KB1 KH1)
 CH3-CB3 (KB2 KH2)
 Nacelle rail-route
 Pelle rail-route

Formation et Test CACES® R482 Engin de chantier

OBJECTIFS











Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) les engins de chantier conformément à la recommandation CNAM-TS R482.

PUBLIC ET PREREQUIS

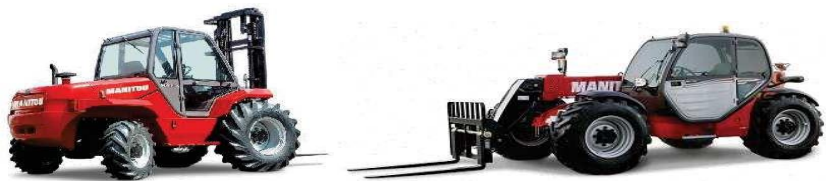
- Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des engins concernés par la recommandation R482.
- Avoir 18 ans
- Aptitude médicale à la conduite d'engins de travaux publics
- Savoir lire et comprendre le français

CLASSIFICATION DES ENGIN DE CHANTIER

<p>Catégorie A : Engins compacts, limités à la liste suivante :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes * - Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes, - Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes, - Motobasculeurs de masse ≤ 6 tonnes, - Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes, - Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW)
	
<p>B : Engins à déplacement séquentiel</p>	<p>Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes, pelles multifonctions.</p>
	
	<p>Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel Machines automotrices de sondage ou de forage</p>
	

B : Engins à déplacement séquentiel	Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel Pelles hydrauliques rail-route
	
C : Engins à déplacement alternatif	Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6t Chargeuses-pelleteuses de masse > 6t
	 
	Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif Bouteurs, Chargeuses à chenilles masse >6t
	 
	Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif Niveleuses automotrices masse >6t
	
Catégorie D : Engins de compactage	Compacteurs, à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes. Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.
	 
Catégorie E : Engins de transport	Tombereaux, rigides ou articulés, Motobasculateurs de masse > 6 tonnes, Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).
	 



Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain	Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât, Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique
	
Catégorie G : Conduite des engins hors production	Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique
 - Apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des engins de chantier en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite de l'engin.
- Moyens techniques
 - PC +vidéo projecteur,
 - Livret stagiaire
 - Plateforme d'évolution pratique avec engins de chantier correspondant à la catégorie visée
- Moyen humain
 - Formateur qualifié
 - Testeur qualifié par un organisme certificateur

CONTENU

- **APPRENTISSAGE THEORIQUE**
 - Accidentologie des engins de chantier :
 - Les statistiques d'accident du travail
 - Les accidents les plus fréquents
 - Les risques et facteurs d'accidents
 - Règlementation et mise en œuvre
 - Le code du travail : l'autorisation de conduite
 - La recommandation R482 de la CNAMTS
 - La réforme anti endommagement des réseaux (AIPR)
 - Les acteurs de la prévention
 - Les vérifications et documents obligatoires
 - Les rôles et responsabilité.
 - Du constructeur, de l'employeur, du conducteur
 - Du chef de chantier, du signaleur, de l'élingueur
 - La responsabilité pénale
 - Le droit d'alerte et de retrait
 - Technologie et connaissance des engins
 - La différente catégorie d'engins de chantier
 - Les équipements et les différents organes et dispositif de sécurité

- Risque et précaution à prendre avec une batterie et pneumatiques
 - La prise de poste : vérification, niveaux et appoints à réaliser
 - Connaissance des symboles et voyants du tableau de bord
 - Procédure de démarrage de l'engin
- Préparation au poste de travail
- Balisage de chantier
 - Définition d'un mode opératoire en intégrant l'environnement – personnel à pied, autres engins, météo, déclivité, ouvrages connexes existants, etc.
- **APPRENTISSAGE PRATIQUE**
- Prise de poste (vérification, mise en route...) et fin de poste (entretien, remise à niveau...)
- Apprentissage des gestes de base (commande et fonctions, mouvement de la machine) :
- Apprentissage de la maîtrise du gabarit (hauteur, longueur, largeur)
 - Apprentissage du manœuvre (avant, arrière et placement)
 - Appropriation de diverses commandes et manœuvre à travers divers exercices
- Déplacement à vide, en marche avant et marche arrière :
- Déplacement à plat en charge, en marche avant et arrière
 - Montée et descentes de rampes à vide et avec charges
 - Conduite à vide et avec charge dans des conditions de terrain difficile
 - Chargement et déchargement de l'engin sur un porte engin et arrimage (optionnel)
 - Circulation
- Exercices de guidage par gestes conventionnels - guider et se faire guider -
- Règles de conduite particulières :
- Chargement de matériaux
 - Franchissement de pentes
 - Travail en devers
- **TESTS THEORIQUES ET PRATIQUE CACES® R482 et IPR**
- Examen théorique CACES (QCM)
- Examen théorique IPR (QCM)
- Epreuve de conduite, mise en situation réelle de travail

MODALITE DE SUIVI, D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- ✓ Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur
- ✓ Evaluation théorique (QCM) et pratique (exercices de vérifications, positionnement, circulation, conduite, manœuvres et maintenance)
- ✓ Attestation de formation et, en cas de succès au/x test/s délivrance du titre CACES® R482 pour les catégories validées en formation (valable 10 ans). Les tests sont effectués par un testeur certifié

DUREE





- Formation initiale 5 jours / 35 heures

Formation et Test CACES® R486

PLATE-FORME ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES

OBJECTIFS

Etre capable de conduire en sécurité et d'entretenir (maintenance premier niveau) une plate-forme élévatrice mobile de personne (P.E.M.P) selon la recommandation CNAM-TS R486

Catégorie A		Catégorie B	
PEMP du groupe A de type 1	PEMP du groupe A de type 3	PEMP du groupe B de type 1	PEMP du groupe B de type 3
			

Equipements concernés :

Les équipements visés par cette recommandation sont les plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP), au sens de la norme européenne harmonisée EN 280 :2013

Machine destinée à déplacer des personnes vers des positions de travail pour exécution de tâches depuis la plate-forme, la position d'accès et de sortie de la plate-forme se trouvant uniquement au niveau du sol ou sur le châssis.

Selon la géométrie de leur structure déformable, les PEMP sont divisées en deux groupes principaux :

1. **Groupe A** : PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale),
2. **Groupe B** : toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).

En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :

1. **Type 1** : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse),
2. **Type 2** : la translation peut être commandée par un organe situé sur le châssis ou dans le porteur, alors que la plate-forme de travail n'est pas en configuration de transport (position basse),
3. **Type 3** : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

PUBLIC ET PREREQUIS

Conducteur débutant ou expérimenté (recyclage)

Être titulaire du permis de conduire pour la catégorie 1B

Aptitude médicale

Avoir 18 ans

Parler et comprendre le français

Avoir suivi la formation port du harnais

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique de conduite

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur

Livrets stagiaires

P.E. M.P selon les catégories visées

CONTENU

Réglementation :

- ✓ Obligation du constructeur des employeurs
- ✓ Responsabilités du conducteur

Classification & technologie :

- ✓ Classification par catégorie
- ✓ Technologie des différents organes de la P.E.M.P.

Caractéristiques :

- ✓ Identification des caractéristiques de chaque catégorie de P.E.M.P,
- ✓ Utilisations courantes, avantages et inconvénients,
- ✓ Principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation, etc.

Sécurité :

- ✓ Règles de stabilité et de mise en œuvre,
- ✓ Règles de conduite, de circulation, de stationnement,
- ✓ Adéquation de la P.E.M.P.
- ✓ Charge nominale
- ✓ Hauteur et nature du travail
- ✓ Distances de sécurité avec les conducteurs électriques,
- ✓ Organes de sécurité
- ✓ Vérifications et entretien courant à effectuer
- ✓ Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours

Adéquation

- ✓ Examen d'adéquation

Vérifications

- ✓ Contrôle visuel de l'état de la P.E.M.P.
- ✓ Fonctionnement des dispositifs de sécurité

Positionnement, conduite, circulation

- ✓ Gestes de commandement et de communication
- ✓ Positionnement en fonction du travail et de l'environnement
- ✓ Balisage et signalisation
- ✓ Mise en service de la P.E.M.P. et mise à niveau
- ✓ Mise en place des stabilisateurs
- ✓ Réalisation de manœuvres avec souplesse et précision

Secours

- ✓ Manœuvres de secours
- ✓ Réaction en cas de signal d'alerte

MODALITE DE SUIVI, D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- ✓ Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur
- ✓ Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, positionnement, circulation, conduite, manœuvres et maintenance)
- ✓ Attestation de formation et, en cas de succès au/x test/s délivrance du titre CACES® R486 pour les catégories validées en formation (valable 5 ans). Les tests sont effectués par un testeur certifié

DUREE :

Formation initiale Catégories A et B type 1 et 3 - 4 jours, 28 heures

OBJECTIFS

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE PARTICIPANT DEVRA ÊTRE CAPABLE DE :

- Identifier les risques liés au montage, à l'utilisation, à la vérification, à la réception et au démontage d'un échafaudage de pied
- Identifier les exigences réglementaires, les responsabilités des acteurs et les règles de prévention applicables aux échafaudages de pied
- Exploiter la notice du fabricant ainsi que les documents techniques et réglementaires associés
- Réaliser l'examen d'adéquation préalable à l'installation ou à la réception d'un échafaudage de pied
- Monter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant et aux règles de sécurité en vigueur
- Contrôler la conformité d'un échafaudage et réaliser les vérifications réglementaires (examen de montage, état de conservation et vérification journalière)
- Identifier les anomalies, non-conformités et situations dangereuses pouvant affecter la sécurité de l'échafaudage
- Utiliser un échafaudage de pied dans le respect des consignes de sécurité et des bonnes pratiques professionnelles
- Décider de la mise en service, du maintien en exploitation ou de la mise hors service d'un échafaudage à partir des contrôles réalisés
- Renseigner les documents de réception et de vérification, puis communiquer les résultats des contrôles et les mesures correctives à mettre en œuvre

PUBLICS ET PRÉ-REQUIS

- Toute Personne appelée à utiliser un échafaudage fixe
- Être apte à participer aux exercices pratiques en hauteur
- Être reconnu apte par la médecine du travail à la réalisation de travaux en hauteur
- Savoir lire, écrire et parler le français
- 18 ans minimum
- Travail en hauteur port de EPI (si ce prérequis n'est pas respecté le formateur pourra valider que l'utilisation et la réception de l'échafaudage)

CONTENU

APPORTS THÉORIQUES

- Enjeux de la prévention et responsabilités des différents acteurs
- Cadre réglementaire applicable aux échafaudages de pied
- Analyse des risques liés au montage, à l'utilisation, à la vérification et au démontage
- Composants de l'échafaudage et terminologie associée
- Lecture et exploitation de la notice du fabricant
- Principes de montage, de stabilité, d'amarrage et d'utilisation en sécurité
- Critères de conformité d'un échafaudage de pied
- Examen d'adéquation, examen de montage et examen de l'état de conservation
- Vérifications réglementaires, vérification journalière et suivi de l'exploitation
- Documents de réception, de vérification et traçabilité des contrôles

MISE EN PRATIQUE

- Identification des composants de l'échafaudage
- Exploitation de la notice du fabricant et des documents associés
- Réalisation d'un examen d'adéquation
- Montage d'un échafaudage de pied conformément aux prescriptions du fabricant
- Mise en place des protections collectives, des accès et des amarrages
- Contrôle de conformité et réalisation des vérifications réglementaires
- Réalisation de la vérification journalière
- Utilisation de l'échafaudage dans le respect des règles de sécurité
- Identification et signalement des anomalies, non-conformités et situations dangereuses
- Renseignement des documents de réception et de vérification
- Prise de décision relative à la mise en service, au maintien en exploitation ou à la mise hors service de l'échafaudage
- Démontage de l'échafaudage dans le respect des règles de sécurité

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire signe par demi-journée une feuille d'émargement contresignée par le formateur,
Des tests d'évaluation, des exercices individuels & collectifs complètent le bilan de formation et compétences,
À l'issue de la formation, sera remis un certificat de réalisation et une attestation de résultat pour les formations réglementaires.

DURÉE

2 jours / 14 heures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique,
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, référence par photo et vidéo aux situations de travail rencontrées,
- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur la plateforme,
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail individuel pour s'assurer de l'acquisition des gestes techniques,
- Salle de formation équipée d'un ordinateur et de moyen de projection,
- La formation sera animée par un formateur disposant d'une expérience significative en travail en échafaudage

ÉCHAFAUDAGE ROULANTS

OBJECTIFS

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE PARTICIPANT DEVRA ETRE CAPABLE DE :

- Identifier les risques liés au montage, à l'utilisation, à la vérification et au démontage d'un échafaudage roulant
- Identifier les exigences réglementaires, les responsabilités des acteurs et les règles de prévention applicables aux échafaudages roulants
- Exploiter la notice du fabricant
- Vérifier l'adéquation d'un échafaudage roulant aux travaux à réaliser et à son environnement d'utilisation
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant et aux règles de sécurité en vigueur
- Appliquer les règles de stabilisation d'un échafaudage roulant conformément aux préconisations du fabricant et aux conditions d'utilisation
- Réaliser les vérifications réglementaires d'un échafaudage roulant (adéquation, montage et installation, état de conservation)
- Identifier les anomalies, non-conformités et situations dangereuses pouvant compromettre la sécurité de l'échafaudage
- Déplacer un échafaudage roulant dans le respect des consignes de sécurité et des préconisations du fabricant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité en respectant les charges admissibles, les accès et les consignes d'exploitation
- Déterminer l'aptitude à l'exploitation de l'échafaudage à partir des vérifications réalisées

PUBLICS ET PRÉ-REQUIS

- Toute Personne appelée à utiliser un échafaudage roulant
- Être apte à participer aux exercices pratiques en hauteur
- Être reconnu apte par la médecine du travail à la réalisation de travaux en hauteur
- Savoir lire, écrire et parler le français
- 18 ans minimum
- Travail en hauteur port de EPI (si ce prérequis n'est pas respecté le formateur pourra valider que l'utilisation et la réception de l'échafaudage)

CONTENU

APPORTS THÉORIQUES

- Enjeux de la prévention et responsabilités des différents acteurs
- Cadre réglementaire applicable aux échafaudages roulants
- Analyse des risques liés au montage, à l'utilisation, au déplacement et au démontage
- Composants de l'échafaudage roulant et terminologie associée
- Lecture et exploitation de la notice du fabricant
- Principes de montage, de stabilité, de stabilisation et d'utilisation en sécurité
- Conditions et règles de déplacement d'un échafaudage roulant
- Critères de conformité d'un échafaudage roulant
- Examen d'adéquation, examen de montage et examen de l'état de conservation

MISE EN PRATIQUE

- Identification des composants de l'échafaudage roulant
- Exploitation de la notice du fabricant et des documents associés
- Réalisation d'un examen d'adéquation
- Montage d'un échafaudage roulant conformément aux prescriptions du fabricant
- Mise en place des dispositifs de stabilisation et des protections collectives
- Contrôle de conformité et réalisation des vérifications réglementaires
- Déplacement de l'échafaudage roulant dans le respect des consignes de sécurité
- Utilisation de l'échafaudage dans le respect des règles de sécurité
- Identification et signalement des anomalies, non-conformités et situations dangereuses
- Renseignement des documents de vérification
- Démontage de l'échafaudage dans le respect des règles de sécurité

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire signe par demi-journée une feuille d'émargement contresignée par le formateur, Des tests d'évaluation, des exercices individuels & collectifs complètent le bilan de formation et compétences, À l'issue de la formation, sera remis un certificat de réalisation et une attestation de résultat pour les formations réglementaires.

DURÉE

1 jour / 7 heures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique,
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, référence par photo et vidéo aux situations de travail rencontrées,
- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur la plateforme,
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail individuel pour s'assurer de l'acquisition des gestes techniques,
- Salle de formation équipée d'un ordinateur et de moyen de projection,
- La formation sera animée par un formateur disposant d'une expérience significative en travail en échafaudage

FORMATION « AIPR OPÉRATEUR »

Centre d'examen reconnu par le MEEM

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation AIPR :

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Être capable d'identifier les différents réseaux de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Identifier les risques et adapter sa méthode de travail à chaque situation.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS :

- **Opérateur** » : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR
- **Savoir lire et comprendre le français**

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation théorique de la réglementation avec une mise en application immédiate sous forme cas pratique simples.
- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur

CONTENU

Généralités sur le DICT

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes de la réforme

- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les ressources documentaires sur la réforme
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel

Principaux points de la réforme

- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Le formulaire commun DT-DICT
- Le récépissé commun DT-DICT et les délais à respecter
- La déclaration conjointe DT-DICT
- Le cas des travaux urgents : les Avis de Travaux Urgents (A.T.U.)
- Le constat contradictoire (endommagement d'un réseau) et l'arrêt de chantier
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation, les Investigations Complémentaires (IC)

Enjeux de la cartographie des réseaux dans le cadre de la réforme

Entraînement au QCM

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. À l'issue de la formation, remise d'un bilan de formation, une attestation de compétences et d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

1 jour / 7 heures pour la formation et le passage du QCM en fin de journée.

FORMATION « AIPR CONCEPTEUR-ENCADRANT »

Centre d'examen reconnu par le MEEM

OBJECTIFS

Préparation et passage QCM pour les Concepteur / Encadrant :

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- « **Concepteur** » : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation/ suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « concepteur ».
- « **Encadrant** » : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ».
- **Savoir lire et comprendre le français**

CONTENU

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes de la réforme

- Les principes de l'évolution réglementaire, les ressources documentaires sur la réforme
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel

Principaux points de la réforme

- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Le formulaire commun DT-DICT
- Le récépissé commun DT-DICT et les délais à respecter
- La déclaration conjointe DT-DICT
- Le cas des travaux urgents : les Avis de Travaux Urgents (A.T.U.)
- Le constat contradictoire (endommagement d'un réseau) et l'arrêt de chantier
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation, les Investigations Complémentaires (IC), les Clauses Techniques et Financières (C.T.F.)

Enjeux de la cartographie des réseaux dans le cadre de la réforme

Conséquences de la réforme pour la Collectivité

- Les nouvelles obligations et responsabilités
- Le nouveau rôle dans la prescription administrative et technique

Entraînement au QCM

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. À l'issue de la formation, remise d'un bilan de formation, une attestation de compétences et d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

1 jour / 7 heures pour la préparation et passage QCM

ELINGAGE

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation de la formation élingage sont :

- Situer les responsabilités et le rôle de l'élingueur
- Réaliser l'adéquation des élingues par rapport à la charge à manutentionner
- Définir le choix de l'élingue et le type d'élingage en fonction de la charge à manutentionner
- Etre capable de contrôler et vérifier l'état des élingues et accessoires de levage
- Etre capable de réaliser un élingage simple, complexe

PUBLIC ET PRE REQUIS

- Ouvrier d'exécution dans le BTP
- Savoir lire, écrire et parler le français

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation théorique en salle équipée de vidéoprojecteur
- Zone d'évolution pour la partie pratique
- Evaluation théorique et pratique

CONTENU THEORIQUE

- Identifier son rôle et responsabilité dans la procédure d'élingage
- Les bases de la législation et la réglementation de l'élingage
- Les risques liés à l'élingage
- Les différents types d'élingage
- La charge maximum d'utilisation des accessoires de levage
- Principe d'élingage en sécurité
- Manœuvre de la charge en sécurité
- Stockage de rangement des accessoires de levage
- Contrôle des élingues et accessoires de levage

CONTENU PRATIQUE

- Contrôle des élingues et accessoires de levage
- Adéquation charge/élingues
- Méthode d'élingage
- Utilisation des accessoires
- Manœuvre de la charge
- Stockage des élingues

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- ✓ Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur
- ✓ Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire
- ✓ Remise d'une attestation individuelle de formation.

DUREE

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE PARTICIPANT DEVRA ETRE CAPABLE DE :

- Identifier et évaluer les risques de chute selon l'environnement du chantier et la nature des travaux,
- Apprécier les principes et règles de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
- Reconnaître les moyens de protections appropriés (installation permanente / temporaire, protection collective / individuelle),
- Mettre en place les équipements de protection individuelle (harnais, longes et antichute),
- Examiner le matériel afin de détecter toute anomalie.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS :

- Toute personne expérimentée ou non
- Être amené à réaliser des travaux en hauteur dans le cadre de son activité professionnelle.
- Être apte à participer aux exercices pratiques en hauteur
- Être reconnu apte par la médecine du travail à la réalisation de travaux en hauteur
- Savoir lire, écrire et parler le français

CONTENU

Apports théoriques :

- Identifier les textes applicables au travail en hauteur et expliquer les obligations respectives de l'employeur et des salariés,
- Comprendre le risque de chute (statistiques, force choc, facteur de chute, tirant d'air, pendule),
- Analyser sur des cas concrets (comprendre / analyser / appliquer),
- Choisir les protections (collectives / individuelles) selon le type d'installation et les conditions réelles de travail,
- Utiliser les EPI antichute (harnais, longes, connecteurs, bloqueurs, casque...) : contrôle visuel, réglage, mise en place,
- Gérer une situation d'urgence : suspension accidentelle, alerte, premiers gestes en attendant l'équipe de secours,
- Préparer une intervention en hauteur : check-list, contrôle et traçabilité du matériel, vérification de l'environnement, respect des procédures internes

Mises en pratiques :

- Découvrir et sélectionner les équipements de base et les liaisons antichute adaptés au poste de travail,
- Observer une démonstration de mise en œuvre d'un système d'arrêt de chute, de retenue et de maintien au travail, puis expliciter les différences entre ces systèmes,
- Installer, régler et vérifier une ligne de vie provisoire en respectant la notice et les points d'ancrage prévus,
- Mettre, ajuster et contrôler un harnais pour différents utilisateurs en identifiant les points de vigilance,
- Réaliser une mise en suspension contrôlée dans le harnais dans un environnement sécurisé afin de ressentir les effets et d'identifier les limites de temps d'intervention de secours.

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire signe par demi-journée une feuille d'émargement contresignée par le formateur,

Des tests d'évaluation, des exercices individuels & collectifs complètent le bilan de formation et compétences,

À l'issue de la formation, sera remis un certificat de réalisation et une attestation de résultat pour les formations réglementaires.

DURÉE

1 jour / 7 heures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique,
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, référence par photo et vidéo aux situations de travail rencontrées,
- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur la plateforme,
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail individuel pour s'assurer de l'acquisition des gestes techniques,
- Salle de formation équipée d'un ordinateur et de moyen de projection,
- La formation sera animée par un formateur disposant d'une expérience significative en travail en hauteur.

UTILISATION DE L'OUTILLAGE PORTATIF

OBJECTIF

UTILISER EN SÉCURITÉ LES MATÉRIELS PORTATIFS

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Compagnons dans la filière concernée disposant d'une première expérience du chantier
- Savoir lire, écrire et parler le français

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur la plateforme
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail individuel pour s'assurer de l'acquisition des gestes techniques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur
- Plateau technique pédagogique avec du matériel portatif à titre d'exemple, scie circulaire portative, perceuse, tronçonneuse thermique, meuleuse, table à découper... Selon besoin, le client pourra fournir lui-même ses propres équipements.

CONTENU

Apports théoriques :

- Présentation de la cinématique des outillages portatifs retenus par le client dans le cadre de son cahier des charges
- Présentation des fondamentaux : les 5 étapes clés à l'utilisation (choix, préparation, utilisation, nettoyage & rangement, alerter)
- Présentation des EPC et des EPI adaptés en fonction de l'outil et de l'environnement du poste de travail,
- Notion d'ergonomie et de « gestes & postures » au poste de travail et des risques de maladies professionnelles,
- Risques courants : blocage de l'outillage et effet de rebond, risques induits par les dégagements de poussières, le bruit, les éclats, coupures...

Exercices pratiques :

- Contrôle visuel de l'outillage avant l'utilisation / Exploitation éventuelle de la notice utilisatrice et contrôle d'éventuelles Vérifications Générales Périodiques,
- Analyse de risque, adéquation, aménagement et sécurisation au poste de travail,
- Vérification de l'alimentation électrique (rallonge, enrouleur, prise, etc...) et des moyens d'accès
- Mise en place des protections collectives et port des EPI adaptés
- Mise en situation pratique reprennent les cas de figures les plus représentatifs : découpe, tronçonnage thermique, perçage...

CONDITION D'ENCADREMENT

La formation sera animée par un formateur disposant d'une expérience significative à l'utilisation des matériels portatifs

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire signe par demi-journée une feuille d'émargement, également. Un test de positionnement initial et un test de validation des acquis complètent le bilan de formation. À l'issue de la formation, remise d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

1 jour / 7 heures

MAJ 11/03/2025